

SEPTEMBRE 2023

**CADRES AUTONOMES**

Suite aux interrogations de plusieurs cadres autonomes auprès de la CFDT, voici la règle :

Chez LCL, il existe 2 catégories de cadres :

Les cadres “**forfait jours**” et les cadres “**intégrés**” qui relèvent de l'horaire collectif de 1607 heures/an et donc assujettis aux horaires de l'entreprise.

Dans les cadres “forfait jours”, il y a 3 catégories : les cadres dirigeants, les cadres supérieurs et les cadres autonomes.

Si vous êtes cadre autonome, vous devez travailler 211 jours/an.
La durée quotidienne de votre travail ne peut être prédéterminée ou contrôlée.

Le cadre autonome prend ses heures ou jours de récupération en toute autonomie, néanmoins, en termes d'organisation, il doit informer son manager de la prise de ses heures ou jours par mail ou DAC.

La règle d'entreprise est affichée dans : **EASY RH**

LES ALTERNANTS : prise congés annuels

Les alternants sont comme les autres salariés, ils sont liés à la même règle de congés.

LCL ne leur paie pas les congés payés, la direction leur demande de les solder avant la fin de leurs contrats, souvent posés en Août avec un minimum de 15 jours consécutifs.

A titre dérogatoire, le RRH donne son accord pour payer les congés quand il y a un vrai besoin de garder l'alternant, notamment pendant la période estivale.

**Il faut absolument respecter 2 jours consécutifs de repos dont le dimanche.
Les alternants ne doivent pas dépasser les 48h hebdomadaires de travail.**

Contactez-nous pour plus d'informations !

LES SITES SEVESO ET CENTRALES NUCLÉAIRES

LCL GSO a plusieurs sites sur son périmètre.

Sur le site du gouvernement il existe un lien avec des tutos qui expliquent les conduites à tenir lors d'un incident SEVESO ou nucléaire.

Les sites SEVESO sont mis à jour sur le site du gouvernement avec une identification des sites.

<https://www.ecologie.gouv.fr/risques-technologiques-directive-seveso-et-loi-risques>

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/que-faire-en-cas-d-accident-nucleaire>

.../...



**Rejoignez
le 1^{er} syndicat
de France !**

SEPTEMBRE 2023

Par précaution : les agences ont des affiches sur la conduite à tenir avec un guide donnés à toutes les agences concernées.

La CFDT vous demande de contacter vos élus si vous ne détenez pas les af-

AGENCES EN MAINTENANCE INTERNE

N'importe quel conseiller peut faire de la maintenance interne à partir du moment où il est formé.

En priorité les conseillers d'accueil, les EA et ensuite les conseillers en agence, tout le monde a un postulat pour la maintenance.

La gestion des automates nécessite des habilitations pour gérer les machines et respecter le principe dualité clés/code.

La formation se fait en 2 temps :

- ⇒ En présentiel pour la fiduciaire
- ⇒ Formatan « Gestion des Fonds »

Il faut s'adresser au DGA, s'il y a un problème quel qu'il soit !.

Si vous rencontrez des difficultés sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter la CFDT !

La CFDT considère que toutes les personnes d'une agence doivent être formées pour plus de fluidité en cas d'imprévu !

ACTUALITE ŒUVRES SOCIALES

Noël des enfants 2023 :

Événement : Arbres de Noël 2023 :

Les inscriptions sont envoyées courant octobre. D'ores et déjà, voici la liste des lieux de ces moments festifs :

- ⇒ TOULOUSE = 02/12/2023
- ⇒ PAU LESCAR = 02/12/2023
- ⇒ LA ROCHELLE = 02/12/2023
- ⇒ BORDEAUX = 09/12/2023
- ⇒ ALBI = 09/12/2023
- ⇒ LIMOGES = 10/12/2023
- ⇒



.../...

Nouveauté 2023 :

Cette année, la carte cadeau Noël enfant sera dématérialisée et attribuée avec le prestataire GLADY.

- De 0 à 5 ans : 35 €.
- De 6 à 10 ans : 45 €.
- De 11 à 16 ans révolus : 55 €.

Pensez à vérifier et actualiser vos informations notamment e.mail personnel sur votre accès du site CSE.

Rappel Colo ski 2024 : Date limite d'inscription le 27 octobre 2023.

Séjours 2024 Grèce et Baléares : prolongation des inscriptions jusqu'au 07/10/2023.



Carine COLOMBIE
SECRETAIRE CSE

Elue titulaire CSE cadre
06 62 85 65 68



Henri GIROD
SECRETAIRE ADJOINT

Elu titulaire CSE
06 61 46 28 40



Anaïs DENYS
RAPPEUR ŒUVRES SOCIALES

Elue titulaire CSE
06 16 97 13 26



Amandine GRAUX
REFERENT HARCELEMENT CSE

Elue suppléante CSE cadre
06 73 36 44 40



Christine BILLIERES BONADIO
DSR CFDT LCL GSO
RS CSE

06 82 22 24 18



Denis CREPIN-LEBLOND

Elu titulaire CSE
06 60 29 22 34



Nathalie GARGADENNEC

Elue titulaire CSE
07 87 02 50 35



Stéphane JARA

Elu titulaire CSE cadre
07 66 63 22 23



Audrey VIGUIER

Elue titulaire CSE cadre
06 08 74 35 95



Fabrice GOUABAULT

Elu suppléant CSE
06 24 65 23 65



Nicolas RODRIGUEZ

Elu titulaire CSE
06 89 95 16 11



Cécile LISO

Elue suppléante CSE
06 25 33 36 44



Cédric CRAPONE

Elu suppléant CSE
06 09 70 97 89



Laurence ROCHELLE

Elue suppléante CSE cadre
06 68 46 54 87



Alexandre BASTIEN

Elu suppléant CSE cadre
06 67 59 99 60



Lionel LAGARDE

Elu suppléant CSE
06 16 07 89 45



Naomi VERON

Elue suppléante CSE
06 24 68 05 86